

**Juillet
2009**

Université de Neuchâtel

Laure Lehnherr,
étudiante Master
SHS-PSYED

**[RAPPORT FINAL : L'ORIGINE
DE L'ENGAGEMENT AU SEIN
D'UNE ASSOCIATION]**

Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales

Prof. J. Dahinden

Ass. J. Niklaus

Table des matières

1	Introduction	3
2	Problématique.....	4
3	Méthodologie et méthodes	5
3.1	Présentation de l'association et des personnes ayant participé à ce travail.....	5
3.2	Quelques principes éthiques.....	7
3.3	Choix des méthodes	7
3.4	Analyse des données	9
4	Résultats	11
4.1	Codage.....	11
4.2	Discussion des résultats.....	12
5	Conclusion.....	15
5.1	Les choix du chercheur	15
5.2	L'entretien narratif	15
5.3	Une ébauche de recherche.....	15
6	Bibliographie.....	17
6.1	Ouvrages.....	17
6.2	Cours	17
7	Annexes.....	18
7.1	Annexe 1 : « moto of case », description de la personne et thématiques abordées..	18
7.2	Annexe 2 : grille de code de l'entretien	23
7.3	Annexe 3 : schéma « réseau social » de Mme Karmal.....	24

1 Introduction

Ce présent dossier est le résultat d'un travail effectué dans le cadre du cours de « Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales » au sein duquel il s'agissait de découvrir et comprendre les différentes méthodes de recherches qualitatives existantes. En plus de la théorie issue des différents auteurs découverts dans ce cadre, il a s'agit de s'approcher d'une association bénévole prête à participer à différents terrains que nous devions explorer. Le but était de découvrir différentes méthodes de récolte de données. Ainsi, il nous a été demandé d'effectuer une observation, un entretien, de mener un focus groupe et de saisir le « réseau social » d'une personne membre de l'association. Pour ma part, l'association avec laquelle j'ai travaillé est une association culturelle de femmes musulmanes vivant en suisse. Un des enjeux de cette association est de permettre aux femmes musulmanes de pouvoir se retrouver et de partager leurs expériences. Je présenterai cependant l'association plus en détail dans la suite du dossier.

Nous avons également pour consigne de former un groupe de plusieurs étudiants afin de discuter et de mener des réflexions sur nos terrains. Au sein de mon groupe, constitué de quatre étudiantes, nous avons décidé de nous poser les mêmes questions de recherches. Ainsi, nous pensions que nos réflexions seraient doublement enrichissantes. Ceci a été le cas puisque chacune de nos rencontres a fait l'objet de longs et riches débats.

Les réflexions menées au sein de ce travail sont d'une part issues des différents travaux effectués en collaboration avec mon groupe et d'autre part de mes réflexions et recherches personnelles lors de la rédaction de ce présent travail. Ceci permet de comprendre la raison pour laquelle je parle tantôt en la première personne du singulier, tantôt en la première personne du pluriel.

Il a été nécessaire d'effectuer des choix quant à savoir quelles données nous voulions analyser pour parvenir à répondre à notre question de recherche. Ainsi, l'entretien mené dans nos associations respectives nous semblait avoir été, pour chacune d'entre nous, l'outil de récolte de données le plus riche en regard à notre question de recherche. Ceci nous a toutes amenées à nous baser principalement sur notre entretien pour la rédaction de ce travail. Je ne vais néanmoins pas approfondir cette réflexion qui est discutée plus en détail dans la problématique.

2 Problématique

Lorsque nous avons formé un groupe en début d'année et que nous avons discuté des diverses associations que nous avons contactées, nous avons constaté que nous nous étions toutes intéressées à des associations s'inscrivant dans le domaine du social.

Par domaine social, nous faisons référence à la définition de Fragnière et Mermoud (1989). « Le bénévolat social recouvre l'ensemble des activités, quelque peu organisées, qui sont conduites par des individus ou des groupes agissant de leur propre initiative et sans perspective directe de rémunération, en vue d'apporter des solutions ou une aide destinées à la résolution de problèmes qui relèvent de l'action sociale et sanitaire. Si ces activités sont en général conduites de manière autonome, elles peuvent entretenir des liens structurels ou des rapports de complémentarité avec les institutions publiques ou privées des secteurs social et sanitaire, voire bénéficier de leur soutien » (p.28).

Les thématiques nous intéressant s'orientaient d'avantage vers une compréhension des facteurs influençant une personne à s'investir dans une action bénévole que vers une définition des mécanismes fonctionnels de l'association. Ainsi, diverses questions initiales ont nourri notre réflexion, à savoir :

- Quelles motivations animent le bénévole dans son action ?
- Quel impact le bénévolat entraîne-t-il sur l'estime personnelle du bénévole ?
- Quelles incidences le travail non professionnel d'un bénévole peut avoir sur les personnes bénéficiant de l'action bénévole ?
- Est-ce que le bénévole estime avoir suffisamment de compétences pour exercer son action de manière adéquate ?

Cependant, il nous semblait pertinent de partir d'une question relativement large afin de pouvoir explorer un terrain et une thématique inconnue. Notre intérêt était de se rendre sur le terrain avec une interrogation principale, qui est notre question de recherche, tout en laissant ce terrain nous surprendre et nous guider dans nos réflexions. Ainsi, notre volonté était de parvenir à éclaircir notre connaissance sur la notion « d'engagement » d'une personne bénévole. Porter et Lawler (cités par Sahuc, 2006) expliquent « qu'un sujet s'implique dans l'action que s'il a répondu inconsciemment « oui » à trois questions portant sur sa capacité d'atteindre un objectif, sur la présence d'une contrepartie de son entourage et sur l'intérêt de l'enjeu » (p. 71). Ainsi nous espérions que certains des divers terrains que nous avons à effectuer durant l'année académique, à savoir une observation, un entretien, un focus groupe et la saisie d'un réseau social, puissent nous permettre de mieux comprendre et saisir quelques mécanismes du processus d'engagement d'une personne bénévole dans l'accomplissement de ses actions au sein de son association.

Dans un premier temps, nous avons pris contact avec les personnes du terrain en effectuant une observation, non-participante pour ma part. Cette expérience nous a semblé très intéressante comme moyen d'aborder et d'appivoiser notre terrain. Par la suite, il a été relativement facile de poursuivre le travail avec les personnes. En effet, celles-ci se sentaient en confiance et motivées à nous suivre dans notre démarche. L'observation nous a permis de comprendre combien il est primordial, dans la mesure du possible, d'établir un lien et une relation entre le terrain et le chercheur. Tout en sachant qu'il faut pouvoir garder une distance afin d'éviter que nos intuitions soient teintées d'émotions, ce qui pourrait affecter la position objective vers laquelle un chercheur doit tendre à se placer. Néanmoins, nous étions quelque

peu dubitatives quant à l'utilisation de cet outil comme moyen d'approfondir notre question de recherche que nous ne pouvions pas discuter ou affiner à cette étape de la démarche.

Nous attendions du deuxième terrain imposé par le cours, qui consistait à mener un entretien, qu'il nous permette d'approfondir nos interrogations qui n'avaient pas pu l'être avec les données résultant des observations. A ce stade de notre réflexion, notre question de recherche s'intéresse toujours à saisir les processus de construction de l'engagement chez la personne bénévole. Ainsi, elle se définit en ces termes :

Comment l'engagement se construit chez la personne volontaire ?

3 Méthodologie et méthodes

Avant de débiter la recherche d'une association, mon souhait était de travailler avec une association bénévole de type social, dans un domaine médical ou d'aide aux personnes souffrant d'un trouble tel l'alcoolisme ou un trouble du comportement alimentaire par exemple. Il m'est rapidement apparu que ce type d'association n'est que très peu, ou de moins en moins, bénévole. En effet, très souvent les membres de la commission et les personnes actives de l'association sont rémunérés. Différentes raisons peuvent nous amener à discuter cette tendance à rémunérer les personnes d'une association. D'une part, les personnes travaillant dans ce type d'association sont généralement des personnes professionnelles et spécialisées. La complexité de la population avec laquelle les personnes sont amenées à travailler peut expliquer cela. D'autre part, nous pouvons penser que ce genre d'activités, relativement lourdes émotionnellement, motivent les associations à payer leurs membres par soucis de reconnaissance envers ces derniers. Ces éléments pourraient faire l'objet d'une recherche intéressante. Cependant, pour des raisons de consignes imposées, il m'a fallu abandonner l'idée de collaborer avec une association de ce type qui ne pouvait pas répondre à mes attentes. Puis, il m'a été difficile de trouver une association disponible et ouverte à mon travail. Parfois pour des raisons de temps, d'organisation ou encore de manque de personnel, les associations n'étaient pas en mesure de m'accueillir.

3.1 Présentation de l'association et des personnes ayant participé à ce travail

Après plusieurs tentatives négatives, une association culturelle de femmes musulmanes a répondu positivement à mon appel. Selon les propos de la présidente recueillis lors de mon premier terrain (octobre 2008), les enjeux premiers de cette association sont de soutenir les femmes musulmanes en les informant de leurs droits relatifs à leur religion, en les soutenant dans leur intégration en Suisse, en les aidant à développer leurs capacités ainsi qu'en leur permettant de s'épanouir. Les différentes activités organisées par toutes les femmes membres de l'association tendent à remplir ces objectifs.

L'association cherche également à amener des solutions à diverses causes culturelles, éducatives ou humanitaires concernant les femmes musulmanes de Suisse. L'un des enjeux de l'association est également de permettre à la communauté suisse de mieux connaître l'Islam et les femmes musulmanes.

Les activités annuelles de l'association sont très diversifiées. Un calendrier est présenté avec plusieurs offres chaque mois. Il peut s'agir d'ateliers culturels pour les enfants ou les jeunes, de week-ends de neige ou de camps d'été pour les enfants, de week-ends de remises en forme pour les femmes, de rencontres en relation à des occasions religieuses, de séminaires ou conférences, d'occasions culturelles comme la participation au salon du livre...De plus, durant toutes l'année des cours de langues pour adultes (français, arabe, allemand, italien...),

des cours de soutien aux devoirs, des cours de Coran ou des ateliers d'animations et de culture musulmanes pour les enfants sont organisés par l'association. Ces activités sont ouvertes à tous, musulmans ou non, elles sont mixtes pour la plupart mais toujours organisées et dirigées par les femmes.

Au sein de ce travail, deux personnes ont plus activement participé à mes exercices de terrains. La première personne est une jeune bénévole célibataire de 21 ans, Julie¹. Elle est née à Blida, village à 20km d'Alger en Algérie. Elle est l'aînée de cinq enfants, trois nés en Algérie et deux en Suisse. Ses parents sont partis d'Algérie pour des raisons politiques en emmenant toute la famille lorsque Julie avait 12 ans. Son père l'a emmené dans l'association dès leur arrivée en Suisse. Selon ses propos, elle a péniblement effectué son école secondaire puis l'école de commerce dont elle a obtenu son diplôme en 2007. Son arrivée en Suisse a été difficile et sa famille a vécu en semi-clandestinité pendant plusieurs années sans permis ni statut. Elle a obtenu un permis lui permettant de travailler en Suisse en 2008. Dès l'obtention de son permis elle a été engagée pour 3 mois en CDD dans une entreprise multinationale. Après cette expérience, elle est retournée pour la première fois en Algérie pendant un mois avec sa maman. Elle explique que ce retour à ses racines a été très éprouvant et émouvant mais qu'elle ne retournerait pas vivre là-bas. Actuellement elle travaille dans un restaurant mais recherche activement du travail comme employée de commerce, si possible à Genève. Pour des raisons de disponibilités, Julie n'a pas pu participer qu'à un entretien. Néanmoins, elle constitue la personne principale de mon analyse puisque mon analyse se base principalement sur l'entretien mené avec elle.

La présidente de l'association est la deuxième personne ayant travaillé avec moi. Mme Karmal² est française, a des origines d'Andalousie et des racines algériennes qui sont très importantes pour elle. Elle est née à Strasbourg où elle a grandi et étudié. Puis elle est venue en Suisse à l'âge adulte après avoir terminé ses études de biologie, à la fin desquelles elle a obtenu un doctorat. Elle a travaillé dans divers laboratoires mais aujourd'hui, elle a décidé de ne plus exercer son métier de chercheuse en biologie pour se consacrer entièrement à la direction de l'association qu'elle a fondée en 1992. Elle a participé à l'entretien permettant de construire un « réseau social ».

Pour parvenir à la construction du réseau social de Mme Karmal, nous avons procédé en plusieurs étapes. Tout d'abord, en utilisant un générateur de nom (Dahinden, 2009), Mme Karmal m'a indiqué le prénom de la personne correspondant au mieux à la question posée. Le prénom de chacune des personnes, en réponse à chaque question posée, a été inscrit sur un « post-it ». Nous avons ensuite repris chaque « post-it » afin de discuter plus précisément des liens et du type de relation que Mme Karmal entretenait avec chacune des personnes en se basant sur un interpréteur de noms (Dahinden, 2009). Cet outil est constitué de questions précises qui permettent de situer la personne inscrite sur le « post-it ». Tout d'abord d'ordre démographique, les questions portent ensuite sur les liens relationnels existant entre la personne interrogée et celle inscrite sur le post-it. Pour terminer, j'ai invité madame Karmal à placer tous ces « post-it » comme elle le souhaitait sur une grande feuille blanche. Mon intention était de comprendre si la façon dont elle les disposerait pourrait être significative et porteuse de compréhension.

Bien que cet entretien ne fasse pas l'objet d'une analyse complète, j'ai repris le résultat de la construction du réseau social de Mme Karmal pour le mettre en lien avec les données issues de l'entretien de Julie.

¹ Nom fictif

² Nom fictif

3.2 Quelques principes éthiques

Bien que ce travail consiste surtout en une présentation d'une méthodologie et des résultats de quelques données récoltées, la question des principes éthiques m'a beaucoup préoccupée durant toute la durée de ce cours. En effet, je réalise que mes réflexions à ce sujet ont été nombreuses et récurrentes. C'est pourquoi, avant de présenter l'association avec laquelle j'ai travaillé, je vais brièvement discuter de cette problématique. Les questions éthiques sont fondamentales en recherche, ceci est particulièrement le cas en sciences sociales où la plupart des objets sont des êtres humains. Selon Dahinden (2009), il faut se méfier des « check-lists déontologiques » à suivre car tous les éléments ne sont pas adaptables à chaque recherche. En effet, le chercheur doit parvenir à adapter les questions et questionnements éthiques à sa recherche. Parfois, une trop grande transparence peut biaiser les données récoltées. Cependant, un manque de transparence peut également nuire à l'intégrité de la personne. Cette dichotomie complexe m'apparaît être un élément majeur devant faire l'objet d'une grande réflexion de la part du chercheur. Dahinden (2009) présente différents éléments importants dont il faut tenir compte lorsqu'on effectue une recherche. Il s'agit de :

- L'anonymat et de la confidentialité
- La confiance
- L'attention à ne pas porter préjudices.

A priori ces thématiques semblent évidentes. Néanmoins elles le deviennent moins lorsque l'on conçoit que chaque chercheur perçoit une situation de manière plus ou moins différente en regard à une question éthique. Nous n'avons pas tous les mêmes systèmes de valeurs, les mêmes pudeurs ou les mêmes soucis relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsqu'il s'agit de questions portant sur l'intégrité d'une personne par exemple. La thématique des « questionnements éthiques » me semble pertinente dans le sens où jusqu'ici je n'avais pas perçu la grande responsabilité qu'un chercheur détient quant à ses choix ainsi qu'aux répercussions probables de ces derniers sur les sujets participants. Aujourd'hui, il m'apparaît essentiel de se poser des questions d'ordre éthique tout au long d'un travail de recherche et de ne pas en négliger l'importance. Au sein de ce travail, après avoir réfléchi plusieurs fois à cette question, j'ai choisi de ne pas nommer l'association avec laquelle j'ai travaillé. Je suis persuadée que celle-ci m'aurait donné son accord si je lui avais demandé l'autorisation de la citer. Néanmoins, relativement à ma question de recherche, qui est de comprendre comment l'engagement se construit chez une personne bénévole, il ne me semble pas pertinent de savoir avec quelle association spécifique j'ai travaillé. Ainsi, j'ai décidé de rendre toutes les personnes anonymes et de ne pas citer le nom exact de l'association, sans cacher le domaine dans lequel elle se situe.

3.3 Choix des méthodes

Comme évoqué précédemment, le cours de « Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales » nous a imposé quatre terrains différents. Nous avons débuté par une observation, poursuivi par un entretien, mené un focus groupe et terminer par la saisie d'un réseau social. Comme je l'ai indiqué au début de ce travail, le premier terrain mené n'a pas pu me permettre d'entrer dans ma question de recherche. C'est pourquoi, lorsqu'il a fallu décider d'un type d'entretien, mon groupe et moi-même avons discuté et chercher à trouver l'entretien s'adaptant au mieux à notre question de recherche. Nos différentes lectures nous ont amenées à effectuer le choix de l'entretien narratif dont je vais développer quelques caractéristiques.

Selon la perspective de Rosenthal (2007), l'entretien narratif traite des phénomènes sociaux qui sont attachés aux expériences des individus et qui ont un sens biographique :

- Reconstruire la genèse - le processus de construction, de reproduction et de transformation des phénomènes sociaux ou psychologiques.
- Pour expliquer les actions des individus, il est nécessaire de trouver la subjectivité de leurs perspectives et le cours de l'action (leurs expériences, le sens donné à leurs actions, le sens qu'elles ont aujourd'hui, le contexte biographique dans lequel les expériences sont inscrites).
- Pour comprendre et expliquer le rapport d'un entretien biographique au sujet de thèmes particuliers et/ou d'expériences dans le passé d'un individu, il est nécessaire de les interpréter en tant qu'éléments d'un contexte global de sa vie actuelle et dans une perspective présente et future.

Rosenthal (2007) propose de reconstruire les histoires de vie dans leur ensemble et non seulement durant la période de l'événement. Pour comprendre des phénomènes sociaux, il faut reconstruire la genèse de vie, car il est important de mettre en évidence les différentes perspectives du narrateur. Ainsi, elle propose de construire l'entretien narratif selon un schéma spécifique :

- **Question d'ouverture** ou question narrative focalisée : elle déclenche la narration principale. En effet, il s'agit de formuler une question d'ouverture qui se distingue par l'intérêt de recherche et doit permettre de déclencher une narration.
- **Questions narratives internes** : ce sont les thématiques abordées par le narrateur sur lesquelles le chercheur aimerait revenir.
- **Questions externes** : ce sont les sujets que le narrateur n'a pas évoqués et que le chercheur aimerait aborder.

Selon le point de vue de Rosenthal (2007), il faut considérer que la narration et la présentation des événements sont issues du point de vue actuel de la personne. En effet, le sujet a une vision du passé tout en ayant sa perspective présente. De plus, il sélectionne les événements alors qu'il est conditionné par le présent. Selon l'auteure il faut savoir que dans un autre contexte (espace-temps), d'autres événements auraient peut-être été évoqués par le sujet. Il est également important de souligner que les thématiques sont liées à la mémoire et que ceci influence les éléments abordés. Cela conduit à une réinterprétation du passé par le présent et le futur.

Dahinden (2008) explique que l'entretien narratif tente de déclencher une narration et doit permettre à l'interlocuteur de présenter une expérience. De plus, l'intervieweur n'intervient presque pas durant l'entretien. En effet, il s'agit de laisser la plus grande marge de manœuvre aux personnes afin de leurs permettre d'aborder le plus de dimensions possibles telles que les actions et les expériences (dimensions diachroniques) ou encore les rapports sociaux. Chalifoux (cité par Dépeltau, 2000, p. 322) définit le récit de vie comme étant « un récit qui raconte l'expérience de vie d'une personne. Il s'agit d'une œuvre personnelle et autobiographique stimulée par un chercheur de façon à ce que le contenu du récit exprime le point de vue de l'auteur face à ce qu'il se remémore des différentes situations qu'il a vécues ». A travers la récolte de données, le chercheur va tenter de rendre compte d'un phénomène social.

Ces différents éléments ainsi que l'article de Rosenthal (2007) nous ont principalement dirigés vers un entretien narratif. En effet, comme nous désirions comprendre un processus

qui est celui de la construction de l'engagement nous avons pensé que cette démarche était adéquate. Ainsi, nous avons construit notre grille d'entretien basée sur le modèle de Rosenthal afin de recueillir des données nous renseignant sur le parcours de vie de notre sujet. Notre intention était de mettre en lumière les éléments pouvant être liés à la construction de l'engagement.

Comme évoqué précédemment, j'ai eu l'opportunité de mener l'entretien pour saisir le réseau social d'une personne avec la directrice de l'association. Pour ce quatrième et dernier terrain, mon groupe et moi-même avons pour objectif de saisir un réseau personnel spécifique nous permettant de mettre en évidence les personnes intervenant dans le processus d'engagement de notre sujet. Ainsi, durant l'entretien différents éléments ont fait résonance aux données préalablement recueillies avec Julie. A la fin de l'entretien j'ai demandé à Madame Karmal de créer, avec du matériel que j'avais apporté, un schéma représentant le réseau social lié à son engagement. Le schéma qu'elle a construit, et qui représente une pyramide, m'a semblé pouvoir être mis en relation avec les propos de Julie. C'est pourquoi j'ai utilisé ce schéma lors de mon analyse.

3.4 Analyse des données

L'analyse de l'entretien narratif a été effectuée en plusieurs étapes. Tout d'abord, en m'appuyant sur les idées de Flick (cité par Dahinden, 2009), qui travaille par codage thématique, j'ai effectué une description de mon cas³. Voici la procédure utilisée dans cette description :

- Un « *motto of the case* » qui est un titre ou une devise reflétant la narration.
- Une description de la personne en lien avec la question de recherche (âge, profession, enfant, etc.).
- Un résumé des thématiques mentionnées par la personne.

Cette première étape m'a permis de bien connaître mon entretien. De plus, le résumé des thématiques est très précieux dans le sens où il amène déjà une compréhension de différents éléments clés.

Puis, la première partie de l'entretien, qui est la narration du sujet a été traitée selon la perspective de Rosenthal. Ainsi, j'ai reconstruit la « *life story* » et la « *life history* » de mon sujet. Cette étape m'a particulièrement permis de m'interroger sur un élément de sa narration que je discute dans les résultats.

Au départ, lors de nos discussions de groupe, nous pensions que le fait d'avoir construit notre entretien narratif sur le modèle de Rosenthal (2007) impliquerait une analyse séquentielle. Cependant, une des techniques d'analyse de Bertaux (1997) qui consiste en un codage de l'entretien narratif nous a semblé plus pertinente. En effet, la narration de l'entretien effectué tend rapidement à se rapprocher d'un entretien semi-directif que d'un entretien selon la perspective de Rosenthal (2007). J'ai néanmoins veillé à prendre en considération les remarques de Bertaux (1997) qui conseille de vérifier attentivement que chaque code, attribué à certaines parties du texte, conserve une cohérence avec le contexte. Cette remarque me semble importante dans le sens où des inductions peuvent facilement se glisser dans une interprétation des données si les codes ne sont pas pensés dans leur contexte.

³ Annexe 1

J'ai donc repris tout mon entretien pour réaliser un « *open coding* », technique issue des pratiques de la théorie ancrée. Pour se faire, j'ai effectué une lecture de l'entretien en inscrivant dans la marge des codes reprenant soit des termes exacts extraits du texte (in vivo code), soit en choisissant des termes illustrant des passages significatifs. L'objectif des démarches issues de la théorie ancrée est de faire émerger de la théorie depuis nos données afin de rester au plus proches de celles-ci. (Dahinden, 2008). Ceci est la raison principale pour laquelle j'ai choisi cette technique de codage. En effet, je désirais rester au plus proche de mes données sans induire le texte à répondre à mes propres attentes. Ainsi, l'« *open coding* » m'a semblé être un bon moyen pour ne pas trop sélectionner ce que je voulais. En effectuant le codage j'essayais de rester à l'écoute du texte et de coder selon ce qui était écrit.

Après avoir construit ma grille de codes⁴, j'ai lié différents codes entre eux afin de créer des catégories ou familles de codes qui ont abouti à des thématiques discutées et interprétées.

De plus, c'est au sein de ces thématiques que j'ai repris le « schéma du réseau social »⁵ de Mme Karmal qui faisait résonance avec mes résultats. J'ai également utilisé un constat de la partie narrative analysée selon la perspective de Rosenthal (2007), c'est-à-dire de la « life story » et « life history ».

⁴ Annexe 2

⁵ Annexe 3

4 Résultats

4.1 Codage

Afin de faciliter la lecture de mes résultats, j'ai décidé d'inclure la grille de codes dans le travail. Cette grille présente tous les codes issus de l'entretien et les couleurs les liant entre eux représentent les catégories de codes qui sont discutées ci-après.

1° Intégration.	2° Entrée « involontaire » dans l'association.	3° Rencontres.	4° Fidélité.	5° Echec.	6° Situation difficile.	7° Sans statut.
8° Solidarité.	9° Religion.	10° Lien famille.	11° Association comme lieu d'apprentiss ages.	12 Association comme refuge.	13° Racine /éducation du « Bled ».	14° Avenir.
15° association comme lieu de vie /d'activités.	16° association comme lieu de rencontres.	17° Association pour se changer les idées.	18° Servir à quelque chose/être utile.	19° Aider.	20° Associatio n comme lieu de travail.	21° Multifunctio ns.
22° Investissement pour Dieu.	23° Investisseme nt pour le message de sa religion.	24° Se faire comprendre e et se faire accepter.	25° Sa présence comme « icône ».	26° Donner une image d'ouverture.	27° Faire connaître sa religion, ce qu'elle est vraiment.	28° Faire valoir ses droits (relatifs à sa religion)→ pouvoir porter le voile au travail.
29° Disponible pour l'association.	30° Apporter son soutien.	31° L'associati on comme sa famille.	32° Continuité avec l'association	33° Association comme lieu pour grandir.	34° Attache à sa culture.	35° Foi.
36° Père strict et dur.	37° Reconnaissan ce envers l'association.					

4.2 Discussion des résultats

Les codes laissés en noirs n'ont pas été pris en considération pour la suite de l'analyse car, bien qu'intéressant pour la compréhension du parcours de mon sujet, ils ne me semblaient pas forcément pertinent en regard à ma question de recherche.

L'association comme refuge.

Le récit de vie de Julie m'a permis de retracer le parcours difficile et éprouvant depuis son arrivée en Suisse. En effet, la venue de sa famille en Suisse n'a pas été un choix, mais des raisons politiques (que je ne connais pas) l'ont poussée à quitter l'Algérie. Ainsi, je constate que l'association a été un grand soutien pour Julie qui ne connaissait rien ni personne en Suisse. Au sein de l'association elle a pu retrouver des éléments proches de sa culture, des personnes parlant sa langue, etc. Son engagement n'a pas été volontaire puisque, comme elle l'explique, il s'agit d'une démarche provenant de son père. En effet, dès leur arrivée en Suisse il a voulu que sa fille reste liée à ses origines. On peut alors comprendre que cet endroit a d'abord été un lieu de soutien, un refuge. Par la suite, un engagement plus conscient de la part de Julie s'est construit. Comme l'expliquent Harvard Duclos et Nicourd (2005) la mobilité géographique peut amener à l'engagement dans le but de maintenir une certaine continuité biographique. Cet élément se retrouve donc en la personne de Julie qui, par son engagement, a pu maintenir une continuité avec sa culture et son pays quitté de manière brutale. La « life story et life history » (vie racontée et vie vécue) de Julie me permettent également de poser l'hypothèse selon laquelle le passage de l'Algérie à la Suisse a été une transition douloureuse pour Julie. En effet, Julie débute son récit de vie en évoquant son arrivée en Suisse et n'évoque pas sa vie antérieure en Algérie. Elle n'en parle que dans la deuxième partie de l'entretien mais reste très vague dans ses propos sans réellement entrer dans la narration de sa vie « d'avant ». Dans ce contexte difficile l'association peut être perçue comme un repère important pour l'équilibre de Julie.

De plus, lors de leur arrivée en Suisse et durant plusieurs années, Julie et sa famille sont restées sans statut. Harvard Duclos et Nicourd expliquent que s'engager dans une association permet également « d'apporter un statut qui peut conforter une identité sociale » (p.131). On peut alors penser que l'association a été le premier endroit en Suisse lui ayant permis de se sentir quelqu'un, reconnue socialement aux yeux des membres de l'association. Je pense particulièrement à la présidente de l'association dont Julie parle avec beaucoup de tendresse. « *Mme karmal c'est un peu comme ma famille* ».

L'association comme repère identitaire lui permettant de cultiver et de faire vivre ses valeurs, sa foi.

En lien avec les éléments discutés plus haut, l'association a également permis à Julie de faire vivre ses valeurs et sa religion. C'est dans cet endroit qu'elle a continué à développer ses croyances et connaissances sur sa religion. Tout au long de l'entretien elle évoque souvent sa foi et sa religion comme moyen lui ayant permis de traverser son parcours difficile. « *Nous on avait la foi et on tenait à Dieu et pour nous c'est aussi ça qui faisait qu'on pouvait s'en sortir de cette situation* ». Sa foi et son amour pour Dieu l'ont également amenée à s'engager et à offrir de son temps à l'association. En effet, c'est à travers ses actions et son soutien qu'elle peut faire « vivre sa foi et ses croyances ». La notion de Dieu me semble être centrale entre les personnes membres de cette association. En effet, lors de la mise en lien des personnes représentant le réseau social ayant contribué à son engagement⁶, la présidente de l'association, Mme Karmal a placé Dieu tout en haut de la pyramide. De plus, elle le lie à tous les membres

⁶ Annexe 3

qu'elle cite dans son réseau. Cet élément me paraît pertinent dans le sens où l'engagement de mes deux sujets semble être lié à leurs convictions religieuses. D'ailleurs Julie explicite en ces termes les racines de son engagement : « *Si on voit vraiment le profond de pourquoi je fais ça et ben c'est pour Dieu que je fais ça. [...] l'association c'est vraiment pour le message qu'elle veut donner [...]* »

Néanmoins, Julie milite également pour la liberté d'expression et les droits des femmes musulmanes. Dans l'entretien elle explique d'ailleurs qu'elle représente un peu l'image de la femme musulmane croyante, pratiquante et libre. Harvard Duclos et Nicourd (2005) expliquent que l'engagement d'un bénévole au sein d'une association peut également se construire autour d'un sentiment de responsabilité envers une cause, pour « réparer des injustices collectives ». Les conditions de la femme musulmane sont au centre des intérêts de Julie. Elle se sent très concernée par la question. On le constate lorsqu'elle s'exprime sur le port du voile qui, selon elle, doit être l'aboutissement d'une décision libre et personnelle de la femme.

L'association pour se sentir être quelqu'un d'utile, pour être reconnue dans une bonne action.
A travers son engagement, l'un des objectifs de Julie est de redonner une bonne image à sa religion « *améliorer son image qui est salie* ». Ceci peut être perçu comme une « bonne action » à ses yeux. De plus, comme mentionné précédemment elle défend aussi la place de la femme musulmane. Elle revendique la liberté d'expression et de choix. Elle explique d'ailleurs qu'elle est représentée un peu une « *image d'ouverture* ». En effet, Julie ne porte pas le voile et revendique le fait que cela soit un choix personnel. On peut alors penser qu'elle se sent utile en œuvrant pour l'image et la place de la femme musulmane. A plusieurs reprises elle évoque également son sentiment « d'utilité » au sein de l'association. Harvard Duclos et Nicourd (2005) explique que le sentiment « d'utilité de son engagement » est indispensable pour qu'une personne s'engage dans son activité bénévole. Si cette utilité n'est plus perceptible, particulièrement si la personne n'est plus reconnue dans son action, alors son engagement est grandement mis à contribution.

Comme Porter et Lawler (cités par Sahuc, 2006) l'expliquent « un sujet s'implique dans l'action que s'il a répondu inconsciemment « oui » à trois questions portant sur sa capacité d'atteindre un objectif, sur la présence d'une contrepartie de son entourage et sur l'intérêt de l'enjeu » (p. 71). Par son engagement Julie répond à ces questions puisque l'association lui permet de faire vivre sa foi et ses convictions. De plus, son soutien et son aide auprès de l'association lui renvoie une bonne image d'elle-même et lui permet, à travers toutes les tâches qu'elle effectue, de se sentir utile « *Je fais de tout. Je viens aider dans l'administration [...] quand y'a des gens qui venaient louer des chambres dans l'association je fais en sorte que tout joue. [...] j'ai même aidé à la cuisine quand y'a les camps, j'ai aussi été monitrice et quand y'a le salon international du livre on est là-bas et j'essaye d'aller les aider à Genève justement [...]* » Son aide est également reconnue par la présidente qui est là pour elle et la soutient dans son parcours. De plus, son engagement est intéressant pour elle puisque c'est un lieu dans lequel elle peut se réfugier, dans lequel elle acquiert diverses compétences (cf. thématique suivante) et dans lequel elle se sent utile. En parlant de l'association Julie dit : « *[...] Je sentais que je servais à quelque chose parce que j'aidais et en aidant je me disais que je faisais quelque chose de bien en fait* »

L'association comme lieu d'apprentissage

Arrivée dans l'association relativement jeune, Julie exprime combien elle a appris au sein de celle-ci. Elle explique que c'est là qu'elle a pu faire ses premières expériences dans l'administratif, le secrétariat, la gestion, etc. Elle a également dû apprendre à être polyvalente « *je faisais de tout* » et à être compétente dans différents rôles passant de la secrétaire, lors d'organisation de manifestations, à l'aide cuisinière lors de camps. Bien qu'à travers son engagement elle ait offert de son temps, elle est très reconnaissante de toutes les compétences qu'elle a pu acquérir grâce à l'association. On peut alors penser que son engagement et son désir à le perpétuer découle également d'un sentiment de redevance. « *[...] je serai toujours là, même si je peux pas être là à 100% j'apporterai toujours mon soutien. Parce que quand même j'ai quand même donné à l'association mais l'association m'a quand même donné. Je veux dire j'ai été formée, j'ai vu des gens, j'ai connu des gens, j'ai pu voir autre chose (en parlant de la maison) et pis pour pas dévier quand j'étais jeune et en je venais ici* ».

J'ajouterai qu'en plus de ses apprentissages, les activités et le temps que Julie a très vite passée dans l'association lors de son arrivée en Suisse ont été un moyen de structurer son temps. En effet comme le disent Harvard Duclos et Nicourd (2005) « la régularité de l'investissement est essentielle pour structurer le temps ». Ceci prend encore plus de sens si on se rappelle le contexte difficile dans lequel Julie se trouvait lorsqu'elle est arrivée en Suisse sans connaître personne et ne parlant pas la langue. Ce contexte laisse à penser qu'une activité régulière dans un cadre culturel connu la aidée à affronter cette période difficile.

L'association comme lieu de rencontres

Harvard Duclos et Nicourd définissent l'association comme « lieu de sociabilité ». En effet, pour Julie il a été le premier endroit où elle a pu faire des rencontres et communiquer, sans problèmes de langue et sans divergences culturelles avec des personnes vivant en Suisse. Julie explique que dès son arrivée dans l'association elle a connu des filles qui sont toujours ses amies aujourd'hui. Elle dit que c'est en venant dans l'association et en étant avec une de ces filles qu'elle a « *vraiment intégrer l'association profondément* ». Julie utilise le terme « intégration » lorsqu'elle parle de son entrée dans l'association. Ce terme ne me semble pas anodin puisque le besoin de s'intégrer dans sa nouvelle vie a été important et l'association ainsi que les rencontres qu'elle a pu faire l'y ont aidée.

Il me semble pertinent de soulever que le père de Julie avait très certainement compris que l'association pourrait être un lieu de rencontre facilitant l'intégration de sa fille. En effet, il ne faut pas oublier que Julie est arrivée dans l'association par l'intermédiaire de son père.

L'association comme une famille

Julie parle de l'association comme un lieu d'apprentissages, comme un refuge, comme un lieu de rencontres, comme un endroit pour « *ne pas dévier* », etc. Cet endroit a été un repère éducatif, un pilier lui ayant, entre autre, permis d'intégrer sa nouvelle vie mais aussi lui ayant permis de grandir dans un contexte ne la détachant pas complètement de ses racines. Elle parle de l'association et surtout de Mme Karmal comme de sa famille. « *Mme Karmal c'est un peu comme ma famille* ». D'ailleurs, lorsqu'elle évoque son avenir elle ne le conçoit pas sans l'association. Bien qu'elle compte partir à Genève elle ne peut imaginer que l'association soit hors de sa vie. Même si son investissement ne pourra peut être pas être aussi grand que maintenant, elle n'en sera pas moins engagée. Ces éléments laissent penser que le lien qui lie Julie à l'association et bien plus grand que le lien qui lie un bénévole à son activité. Il représente bien plus qu'une cause à défendre, il est en partie le fruit de la construction de sa personne et ce lien ne peut se dissoudre. En utilisant le terme « famille », Julie exprime la puissance et la force de ce lien.

5 Conclusion

5.1 Les choix du chercheur

Ce travail de méthodes et d'analyse de données a affiné mon regard quant à l'influence et l'importance du choix des méthodes. En effet, selon les choix du chercheur, les données récoltées seront différentes. C'est pourquoi, je saisis l'importance de la réflexion à mener sur le choix des méthodes aux prémices d'une recherche. En effet, il faut se questionner sur les raisons des choix effectués ainsi que sur leurs implications. Il me semble primordial que le chercheur ait conscience des implications de ces choix et qu'il soit transparent quant aux éventuels biais ou tournures de recherche que ceux-ci impliquent.

Les exercices effectués tout au long de l'année au sein du cours de « méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales » ont incontestablement modifié le regard que je porte sur l'importance de la construction d'une recherche ainsi que sur les perpétuelles réflexions que le chercheur doit effectuer afin de garder une cohérence entre ses choix méthodologiques et le terrain qu'il étudie. De plus, la diversité des méthodes existantes est telle qu'une bonne connaissance de celles-ci me semble importante afin d'amenuiser les risques d'un choix aléatoire.

5.2 L'entretien narratif

Nous avons, mon groupe et moi-même, décidé d'effectuer un entretien narratif. Cette décision, en regard à notre question de recherche me semble avoir été appropriée. En effet, comme expliqué dans le « choix des méthodes », notre objectif était de comprendre le processus de la construction de l'engagement. C'est pourquoi, nous nous sommes référées à la théorie de Rosenthal (2007). Pour ma part, il s'agissait de ma première expérience avec cette méthode. Ainsi, mon manque d'expérience me semble avoir amenuisé quelque peu la qualité de mes données. En effet, la question d'ouverture n'a pas amenée la personne interrogée à une narration très conséquente. De plus, je pense ne pas avoir suffisamment rebondi sur la narration de mon sujet lui posant diverses questions narratives internes. C'est pourquoi, beaucoup d'informations intéressantes, en regard à ma question de recherche, sont intervenues lorsque que j'ai posé les questions externes, c'est-à-dire lorsque l'entretien est devenu semi-directif. Néanmoins, je ne pense pas qu'avoir mené un entretien narratif ait été une mauvaise intention puisque toute la partie narrative de mon sujet m'a permis de comprendre dans quel contexte son engagement s'est construit. Par contre, je pense qu'un chercheur ne doit pas se figer dans une méthode mais travailler au plus proche de son terrain et effectuer des choix méthodologiques en fonction de la réalité de son terrain. Ainsi, bien que nous ayons planifié une analyse séquentielle de nos données, il a été nécessaire de s'adapter à la réalité de celle-ci. C'est pourquoi, une triangulation de différentes méthodes d'analyse a été décidée. Le but de cette démarche était de tendre au plus vers une compréhension fine des questionnements de recherche.

5.3 Une ébauche de recherche

Ce présent travail représente l'ébauche d'une recherche qui pourrait faire l'objet de plus d'investigation. Pour ce faire, il serait nécessaire d'effectuer plusieurs allés et retours entre le terrain et la théorie construite, respectivement aux méthodes de la théorie ancrée (*grounded theory*). En effet, les données issues de mon terrain ne sont pas suffisamment exhaustives pour prétendre présenter des résultats complets. Comme exprimé précédemment, en partie par manque d'expérience, je n'ai pas su récolter le maximum de données intéressantes. C'est pourquoi, il aurait été nécessaire d'approfondir cette thématique en multipliant les rencontres avec mon sujet ainsi qu'en élargissant mon échantillon de population, c'est-à-dire en

travaillant avec plusieurs personnes de l'association. Ceci m'aurait permis d'acquérir de l'expérience et d'obtenir des données de plus en plus complètes jusqu'à parvenir à une « saturation des données » (Dahinden, 2008).

6 Bibliographie.

6.1 Ouvrages

- Bertaux, D. (1997). *Les récits de vie*. Nathan : France.
- Dépelteau, F. (2000). *La démarche d'une recherche en sciences humaines*. De Boeck Université : Bruxelles.
- Fragnière, J.P., Mermoud, P. (éds), "*Le temps des bénévoles*", C.F.P.S., Sion, 1989
- Harvard Duclos, B & Nicourd, S. (2005). *Pourquoi s'engager ?* Paris : Payot & Rivages.
- Rosenthal, Gabriele (2007). « Biographical Research », in Seale, Clive et al. (eds) *Qualitative Research Practice*. London : Sage, p. 48-64 (texte 8 du reader)
- Sahuc, C. (2006). *Comment motiver votre enfant*. Studyrama : France.

6.2 Cours

- Dahinden, J. (2009, avril). *Analyse des données*. Cours de « Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales », Université de Neuchâtel, Neuchâtel.
- Dahinden, J. (2008, novembre). *L'approche narratif et le récit de vie*. Cours de « Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales », Université de Neuchâtel, Neuchâtel.
- Dahinden, J. (2008, octobre). *La théorie ancrée - Grounded Theory*. Cours de « Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales », Université de Neuchâtel, Neuchâtel
- Dahinden, J. (2009, mars). *Les réseaux sociaux*. Cours de « Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales », Université de Neuchâtel, Neuchâtel.
- Dahinden, J. (2009, avril). *L'éthique au sein de la recherche*. Cours de « Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales », Université de Neuchâtel, Neuchâtel.

7 Annexes

7.1 Annexe 1 : « moto of case », description de la personne et thématiques abordées

7.1.1 « Moto of case »

L'association comme ressource pour supporter une vie tumultueuse

7.1.2 Description de la personne

Julie est une jeune fille de 21 ans qui est arrivée en Suisse à l'âge de 12ans. Son pays d'origine est l'Algérie. Elle vient de Blida à 20km d'Alger. Elle est venue en Suisse avec ses parents et sa fratrie, car ses parents avaient des problèmes politiques au pays. Elle est l'aînée d'une fratrie de cinq enfants. Elle a trois frères de 16 et 17 et deux ans et une sœur de sept ans. A Blida elle a grandi en grande partie chez ses grands-parents. Depuis son départ elle n'est retournée qu'une seule fois en vacances, en 2008 avec sa mère. Pour elle, retrouver sa famille a été source de beaucoup d'émotions. Néanmoins, elle ne retournerait pas vivre là-bas. Pour elle son avenir est ici, en Suisse.

Elle a connu l'association peu de temps après son arrivée car son père l'y a emmené. Selon lui c'était un moyen de garder contact et de grandir dans sa culture, de pouvoir recevoir une éducation qui soit propre à sa culture.

Au niveau scolaire, dont elle évoque beaucoup d'éléments durant l'entretien, après l'école secondaire qu'elle a effectuée en préprofessionnelle en partie à cause de la langue qu'elle ne maîtrisait pas en arrivant, elle a fait un diplôme de commerce à l'école de commerce.

7.1.3 Thématiques abordées

- **Arrivée en Suisse**

Pour elle l'arrivée en Suisse a été assez « choquante ». Le passage d'un pays où il y a toujours des gens partout à un village de montagne hivernal perdu où il n'y avait personne lors de leur arrivée n'a pas été évident pour elle. Elle évoque son premier sentiment lorsqu'ils sont arrivés dans le village « mort ». Le fait de ne « voir personne » à été un choc pour elle.

- **Son parcours scolaire secondaire**

Arrivée en Suisse elle ne parlait pas le français. Elle a commencé le début de la 7^{ème} année en section élémentaire à cause de la langue puis, elle a réussi à monter ses moyennes et à passer en moderne. Car elle ne voulait pas perdre de temps et son but était de faire l'école de commerce. Ces années ont été très dures pour elle. En effet, en plus de ne pas parler un mot de français (elle explique d'ailleurs comme elle détestait cette langue qu'elle ne comprenait pas au début), il a fallu s'intégrer et monter ses moyennes pour parvenir à monter d'un niveau. Elle y est parvenue car elle est très ambitieuse selon elle. Elle m'explique les conditions nécessaires pour pouvoir monter d'un niveau. Et elle explique comme elle est reconnaissante envers ses profs qui l'ont soutenue pour pouvoir entrer à l'école de commerce.

- **Premiers liens avec l'association**

Son premier contact avec l'association était un peu étrange car c'est son père qui l'a emmenée dès leur arrivée et elle n'arrive pas bien à expliquer pourquoi il l'a emmené dans cette association. Elle était un peu mal à l'aise et ne comprenait pas bien ce qu'elle faisait là. Mais à partir de ce jour elle a commencé à venir de temps en temps et de plus en plus et elle a

connu des personnes et s'est fait des amies. C'est à ce moment qu'elle commençait vraiment à **intégrer** l'association. Elle explique qu'elle est l'une des plus anciennes dans l'association et qu'elle est toujours disponible pour aider si besoin.

- L'école de commerce, un échec

Elle a « visé haut » en voulant faire directement la maturité intégrée car elle ne voulait pas perdre de temps (Comme avant lorsqu'elle est montée en moderne → ne pas perdre de temps). Elle s'est plantée aux examens à cause d'une branche alors que son prof lui avait dit que cette branche n'était pas importante. Elle s'est sentie trahie et trompée car son prof ne l'avait pas bien renseignée et elle aurait tout fait pour remonter si elle avait su. Elle avait « la haine ». Elle pense aussi que ses soucis de famille n'ont pas aidé pour qu'elle réussisse. En plus, son père ne voulait plus qu'elle refasse la Maturité mais qu'elle se contente du diplôme. Elle a ressenti ça comme une perte de confiance de son père et cela a été un échec pour elle. Devoir abandonner parce qu'on ne croit plus assez en elle. Elle a donc refait son année en diplôme et a obtenu son diplôme en 2007.

- Semi-clandestinité et permis

Quand ils sont venus en Suisse ils avaient des problèmes politiques au pays que la Suisse ne reconnaissait pas. Les autorités suisses ont voulu renvoyer toute la famille au pays lorsque Julie était en 8^{ème} année. Pour elle, devoir retourner là-bas alors qu'elle était à l'école ici et qu'elle s'était habituée à la vie ici aurait été un trop dur. Elle parle ensuite de toutes les actions qui ont été faites par les membres du village et de son école pour qu'ils puissent rester en Suisse. Durant trois ans ils ont vécu « entre deux », dans la peur d'être expulsés. C'est alors qu'ils sont rentrés dans une phase de « semi-clandestinité » qui a duré quatre ans, car la Suisse ne voulait pas leur donner de statut. Ses parents ne pouvaient pas travailler car ils n'avaient pas de permis alors ils devaient travailler au noir. Dans cette situation elle évoque le grand soutien et la solidarité des gens qui les connaissaient et qui les aidaient en prenant l'appartement à leur nom par exemple. Elle exprime son étonnement par rapport à ces Suisse qu'elle n'aurait pas pensé si solidaire. Pour elle ça aurait été une évidence d'aider son prochain car c'est dans sa religion, dans sa foi et son éducation.

Son père n'avait pas de permis et le problème pour le travail était grand car il ne pouvait pas accepter différentes propositions. Cette situation pesait sur l'ambiance de la maison.

Elle non plus n'a pas pu travailler en finissant son diplôme. A nouveau, le village s'est mobilisé, un dossier a été fait et elle est la seule à avoir reçu son permis, c'était en février 2008. Ces parents sont toujours en « statut Co » dans le sens où les autorités les autorisent à travailler et identifient leur situation d'année en année.

- Parcours professionnel

- Dès qu'elle a reçu son permis, job d'intérim de trois mois dans une boîte multinationale de « training ».
- Retour de vacances en Algérie elle retrouve directement un travail mais pas dans son domaine, elle est serveuse dans un restaurant de son village. C'est son poste actuel. Elle apprécie de pouvoir rencontrer des gens de son village. Ce travail est pénible au niveau des horaires mais pour elle « ça forge ».

- Retour en Algérie pour la première fois

Après son travail intérim elle est retournée pour la première fois depuis neuf ans en Algérie, avec sa maman. Revoir toute sa famille a été un moment plein d'émotion.

(p.11) Ce retour en Algérie lui a fait du bien car elle retrouvait la chaleur et la façon de vivre et les valeurs qui lui sont chères : s'occuper des siens, donner le peu qu'on a pour que son hôte se sente bien, grandes tablées joviales et vivantes, etc.

- Attache à ses racines (p.11)

Elle explique qu'elle est fière d'où elle vient et qu'elle partage plein de valeurs (comme ce qui est dans le thème 1.3.7) même si pour certaines choses elle a plus d'ouverture d'esprit, notamment avoir des amis garçons. Questions respect et principes elle se sent très attachée aux valeurs musulmanes car elle ne boit pas, ne fume pas et elle pense que sa foi et sa religion l'ont aidé à ne pas se laisser influencer.

- Sentiments sur son parcours

Pour elle ce qu'elle a vécu ici, bien que très difficile elle ne le regrette pas. Elle pense que personne ne peut comprendre sans avoir vécu qqch. comme ça mais elle ne regrette rien. Aujourd'hui elle se sent forte et n'a peur de rien pour son futur, ça ne pourra pas être pire. Elle ne peut pas aller plus bas que ce qu'elle l'a été selon elle et elle se voit comme quelqu'un qui vient du bas et qui monte. Elle remercie tout de même Dieu de ne pas avoir rendu la situation encore plus difficile, voire insurmontable. (p.6)

Pour elle son passé l'a forgé et elle n'a peur de rien aujourd'hui. Elle fait confiance quoi qu'il arrive « inch Allah ». (→ Ce qui doit arriver, arrive). Elle pense que ce qui leur est arrivé et bien Dieu l'a décidé mais grâce à leur foi et bien ils ont réussi à surmonter les épreuves. Elle pense que quelqu'un qui n'aurait pas eu la foi n'aurait pas pu supporter. Mais leur amour pour Dieu et leur foi les a sauvés. La foi et la religion sont une force pour elle.

- Perspectives futures

- Partir à Genève pour travailler et faire une formation supplémentaire en cours du soir. Avant elle voulait faire HEG mais elle réalise que c'est l'expérience que les employeurs veulent. Alors elle préfère travailler et se former en parallèle. Elle ne trouve pas très juste parce que selon elle tout ce qu'elle a fait et appris à l'association c'est de l'expérience. Elle exprime son ressenti sur ce besoin « d'expérience » et son désaccord avec les employeurs qui ne laissent pas la chance aux « nouveaux » de prouver de quoi ils sont capables car ils sont peut-être plus compétents que ceux avec expériences. Cette injustice la dérange. Elle sait que si elle a la chance de travailler dans les RH un jour, elle laissera la chance à tous.
- On lui propose un poste en tant que réceptionniste dans un hôtel dans la ville où elle a fait ses études et où se trouve l'association mais elle ne sait pas encore si elle va l'accepter ou chercher sur Genève. Mais en attendant ça pourrait être une bonne solution.

- Caractéristiques personnelles

- Elle se définit comme quelqu'un de communicative
- Ambitieuse et a de la volonté
- Une personne de confiance
- Positive

- Croyante → ce qui l'aide à être forte et battante
- Compétente pour gérer un poste à responsabilité
- Ouverte et ayant le contact facile
- Disponible, fidèle.
- Ouverture d'esprit

- **Besoin de prendre de la distance, du recul**

Elle explique qu'elle aimerait aussi partir à Genève pour changer, se dépayser. Elle aimerait prendre du recul sur son passé et le laisser derrière elle une bonne fois pour toute. Elle veut pouvoir tourner la page, recommencer une nouvelle vie.

- **Sa vie d'avant en Algérie**

Elle vivait chez sa grand-mère et a changé pas mal de fois d'école. Elle explique sa facilité **d'intégration** à cause de ça. Elle n'arrive pas à m'en dire plus sur son passé, par contre elle me dit qu'elle est fière d'où elle vient mais qu'elle ne pourrait plus vivre là-bas, elle s'est construite ici maintenant. Elle se sent avoir sa vie et son avenir ici, elle me dit que c'est ici qu'elle a fait toutes ses écoles et voilà. Elle dit que depuis qu'elle a commencé l'école c'est clair que sa vie est ici.

- **Engagée dans l'association « malgré elle »**

C'est son père qui l'a emmené dans cette association quand ils sont arrivés en Suisse car il voulait qu'elle ait une éducation musulmane et en plus c'était parfait car c'était une association de femmes. Pour elle ça a tout de suite été bien car ça lui a permis de pouvoir « voir autre chose que la maison ». Elle pouvait faire plein de chose, c'était un endroit où elle pouvait venir en toute confiance car son père le lui autorisait et dans lequel elle pouvait faire plein de choses, des activités, travailler... ça lui permettait de faire autre chose que d'être à la maison.

- **Bénéfices de l'association**

- Elle explique que l'association lui a permis de faire ses premières expériences l'administratif, du secrétariat, de la gestion, etc.
- Elle a beaucoup appris. Elle a fait de tout : elle accueille les gens,...
- Refuge : elle pourrait venir dormir là si elle accepte le travail de réceptionniste.
- Se sentir utile à côté de l'école. Elle pouvait aider et en aidant, plutôt que de rester à la maison car elle n'osait rien faire d'autre sinon, elle se sentait utile et elle se disait qu'elle faisait quelque chose de bien.

- **Son rôle dans l'association**

Elle fait de tout :

- Administration
- Accueil, réception
- Nettoyage
- Aide dans les camps → monitrice, cuisine
- Assiste et participe aux réunions
- Assiste la directrice.

Elle explique aussi qu'elle est toujours disponible quand la directrice a besoin d'elle. Même si tout n'est pas toujours facile à concilier et bien elle fait en sorte de pouvoir toujours être disponible pour l'association.

- Les raisons de son engagement

Pour elle, la raison profonde de son engagement c'est l'amour qu'elle a pour Dieu, car à travers son action elle veut parvenir à donner une bonne image de sa religion, à faire évoluer le regard qu'on peut porter sur cette religion qui n'est pas, selon elle, ce qu'on croit. Elle pense que dans l'association elle apporte son soutien et aussi sa présence qui selon elle est indispensable. Elle est une « image » selon elle de la femme moderne qui ne porte pas le voile mais qui est croyante et participante et dans le respect des traditions.

- La question du voile

On parle de cette thématique qu'elle aborde en me disant qu'elle ne le porte pas et que la religion ne l'oblige pas. Chaque femme doit pouvoir décider. Elle me dit que c'est aussi un message qu'elle veut faire passer. Selon elle c'est une décision très importante qu'une femme doit pouvoir prendre seule. Elle pense qu'un jour elle le portera mais il faudra qu'elle soit sûre d'elle car si elle le met ça n'est pas pour l'enlever qq. temps plus tard. Sa foi implique un grand respect et elle est soucieuse de faire les choses correctement.

- L'association comme une partie d'elle, un bout de famille

Pour elle il n'est pas question de ne plus faire partie de l'association. Même si elle envisage de partir travailler et habiter à Genève, ça ne changera rien au fait de son engagement dans l'association. Elle ne laissera jamais tomber l'association même si elle viendra moins, elle viendra quand elle pourra. Elle définit l'association et la présidente de l'association comme sa famille et elle ne pourrait pas imaginer ne plus être liée à elle. Selon elle l'association l'a formé, lui a permis de connaître des gens, de voir autre chose que la maison. Elle lui a aussi donné un cadre qui lui a permis de ne pas dévier.

- Une éducation encrée

Pour elle le respect envers sa famille et la solidarité est une valeur importante. Elle se sent redevable envers ses parents qui l'ont élevé et fait grandir. Elle ne pourrait pas les abandonner dans un home comme on le fait ici. Ça la choc profondément.

Elle explique d'ailleurs qu'elle veut offrir à sa maman un avenir plus serein en lui apportant de l'argent car sa mère a toujours réussi à travailler pour leur amener de l'argent à la maison. Elle veut la voir heureuse et ne plus la voir travailler sans cesse.

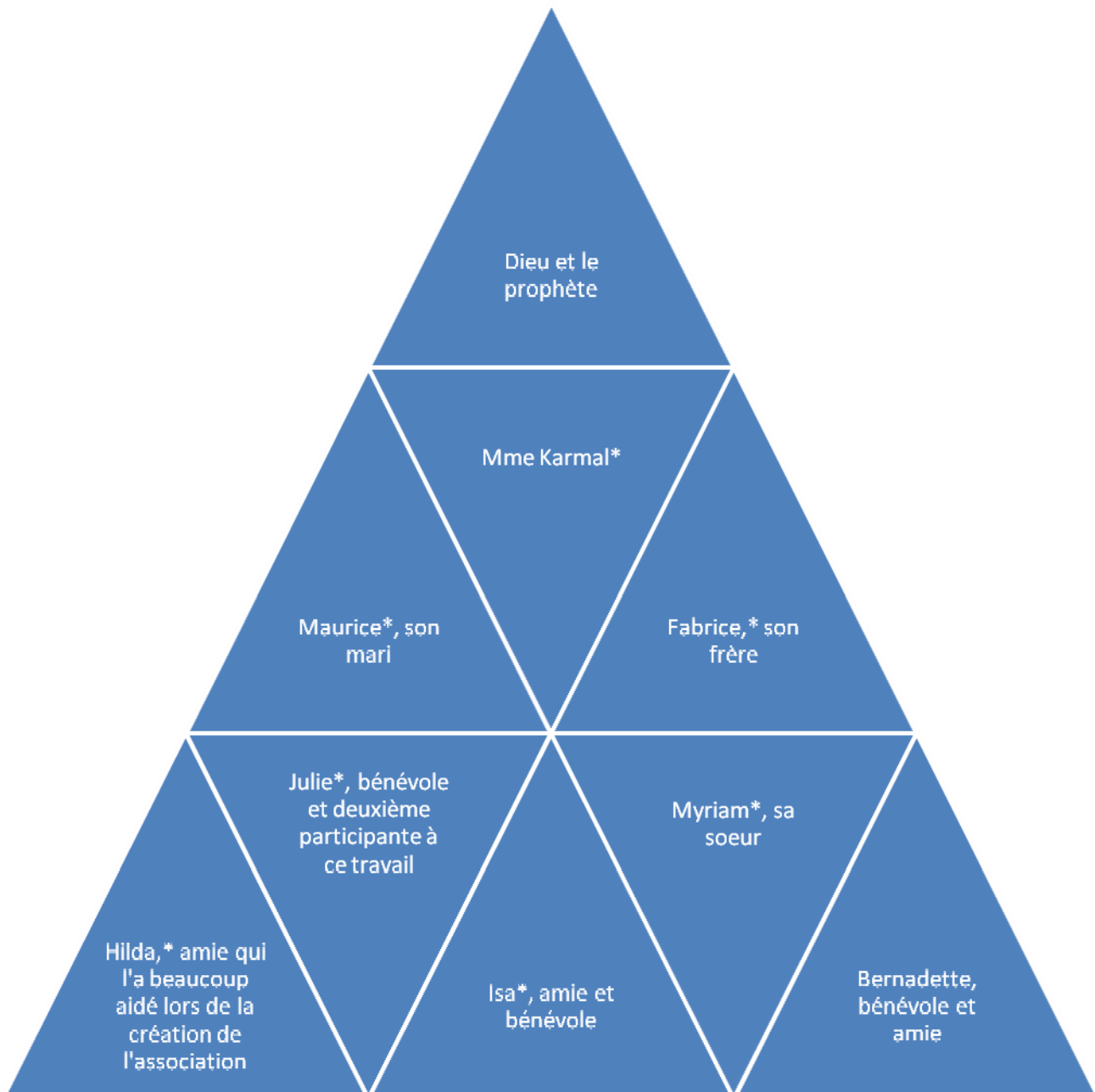
Elle voit son père comme quelqu'un de strict qui a toujours gardé la mentalité du « Bled » mais qui a vécu des choses difficiles.

7.2 Annexe 2 : grille de code de l'entretien

1° Intégration.	2° Entrée « involontaire » dans l'association.	3° Rencontres.	4° Fidélité.	5° Echec.	6° Situation difficile.	7° Sans statut.
8° Solidarité.	9° Religion.	10° Lien famille.	11° Association comme lieu d'apprentiss ages.	12 Association comme refuge.	13° Racine /éducation du « Bled ».	14° Avenir.
15° association comme lieu de vie /d'activités.	16° association comme lieu de rencontres.	17° Association pour se changer les idées.	18° Servir à quelque chose/être utile.	19° Aider.	20° Associatio n comme lieu de travail.	21° Multifunctio ns.
22° Investissement pour Dieu.	23° Investisseme nt pour le message de sa religion.	24° Se faire comprendre et se faire accepter.	25° Sa présence comme « icône ».	26° Donner une image d'ouverture.	27° Faire connaître sa religion, ce qu'elle est vraiment.	28° Faire valoir ses droits (relatifs à sa religion)→ pouvoir porter le voile au travail.
29° Disponible pour l'association.	30° Apporter son soutien.	31° L'associati on comme sa famille.	32° Continuité avec l'association	33° Association comme lieu pour grandir.	34° Attache à sa culture.	35° Foi.
36° Père strict et dur.	37° Reconnaissan ce envers l'association.					

7.3 Annexe 3 : schéma « réseau social » de Mme Karmal

Ceci est un schéma du réseau social construit par Madame Karmal, en lien avec la construction de son engagement.



*Nom fictif